

Société Générale SA – Assemblée générale ordinaire du 18 mai 2021
Réponses aux questions écrites des actionnaires

Questions de Monsieur Henri Debrat, actionnaire individuel (questions envoyées par email en date du 13 mai 2021) :

- 1) Suite à la pandémie, comptez-vous expérimenter une extension audacieuse du télétravail (1) à 100% du temps et (2) depuis toute l'Union Européenne ? N'y a-t-il pas là une opportunité à ne pas manquer pour attirer de nouveaux talents tout en relevant les défis économiques, sociaux et environnementaux du XXIe siècle ?
- 2) Pour contrer les ambitions des GAFAs sur le terrain des moyens de paiement et des monnaies virtuelles, n'y a-t-il pas urgence à ce que la Société Générale devienne une entreprise de nouvelles technologies disposant historiquement d'une expertise bancaire plutôt que le contraire ? Cela ne nécessiterait-il pas une stratégie pour capter les meilleurs talents issus de la recherche universitaire internationale en nouvelles technologies (voir question 1) ?
- 3) Toujours sur la question des nouveaux moyens de paiement et monnaies virtuelles, l'établissement rapide et itératif de standards ouverts en concertation avec d'autres banques européennes fait-il partie de votre stratégie ?

Pour préciser ma pensée s'agissant de la question 1, en quelques mots : réduction de l'exposition à la pollution et au stress urbain, accès à une alimentation en circuit courts, meilleures conditions de logement, revalorisation des territoires, captation sans contrainte des talents, où qu'ils se trouvent : tous les voyants sont "au vert" et les talents de la tech y sont sensibles. Les contraintes légales (fiscalité, assurances, ...) sont surmontables. Certaines grandes entreprises l'ont déjà compris.

Réponse du Conseil d'administration

- 1) ***Suite à la pandémie, comptez-vous expérimenter une extension audacieuse du télétravail (1) à 100% du temps et (2) depuis toute l'Union Européenne ? N'y a-t-il pas là une opportunité à ne pas manquer pour attirer de nouveaux talents tout en relevant les défis économiques, sociaux et environnementaux du XXIe siècle ?***

Les nouvelles formes de travail sont indéniablement un levier d'attractivité pour le secteur et notre entreprise, mais aussi un levier d'engagement de nos équipes.

Dans le contexte de crise, nous avons fait en 2020 des progrès significatifs en matière de télétravail. Nous avons lancé en mai dernier une consultation interne, *Future of Work*, qui nous a permis de définir les contours de la nouvelle relation au travail. Au total, 5 832 collaborateurs (509 en France et 5 323 à l'international) se sont mobilisés pour exprimer leur vision du *Future of Work*. Les points saillants qui ressortent de cette consultation sont un souhait d'aller vers plus de télétravail (2 à 3 jours par semaine mais pas plus), avec un maximum de souplesse, tout en veillant à la santé physique et mentale des collaborateurs, et avec un accompagnement en termes de qualité de l'environnement digital et de transformation de la culture managériale.

Suite à cette consultation, le Groupe a structuré un projet ambitieux de télétravail pour l'ensemble des filiales de Société Générale dans le monde. Fin 2021, 100% des entités françaises et 88% des entités à l'international seront dotées d'un cadre de télétravail. Le projet vise à résoudre au maximum les contraintes techniques (équipement des collaborateurs et présence de l'infrastructure informatique) qui sont des freins majeurs, en France comme à l'international (en particulier dans les entités africaines).

Sur le périmètre Société Générale SA France (40 000 salariés), les nouvelles modalités d'exercice du télétravail ont été fixées par un nouvel accord télétravail, signé le 7 janvier 2021 avec toutes les Organisations syndicales représentatives. Ce nouvel accord s'appliquera, à compter du 1er juin 2021, si

la situation sanitaire le permet. En termes de lieu et de rythme, ce nouvel accord porte les points suivants :

- Le lieu d'exercice du télétravail.
- Mise en place d'un télétravail régulier avec une référence de 2 jours de télétravail hebdomadaires : il reviendra à chaque Business Units/Service Units de décider du nombre de jours de télétravail de ses collaborateurs avec la possibilité d'ajuster le volume de télétravail à la hausse ou à la baisse selon la nature des activités des métiers. L'organisation du télétravail pourra être envisagée par semaine ou par quinzaine. En tout état de cause, le collaborateur devra être présent sur site au moins 40% de son temps de travail habituel.
- Jour de télétravail flexible : chaque collaborateur aura la possibilité de bénéficier d'1 jour de télétravail flexible par mois en plus de ses jours réguliers de télétravail, en accord avec son manager, dans la limite de 11 jours par an et dans le respect des 40% de temps de présence sur site.

2) *Pour contrer les ambitions des Gafa sur le terrain des moyens de paiement et des monnaies virtuelles, n'y a-t-il pas urgence à ce que la Société Générale devienne une entreprise de nouvelles technologies disposant historiquement d'une expertise bancaire plutôt que le contraire ? Cela ne nécessiterait-il pas une stratégie pour capter les meilleurs talents issus de la recherche universitaire internationale en nouvelles technologies (voir question 1) ?*

Les Gafa pénètrent le segment des moyens de payer avec des stratégies qui se distinguent des banques et liées à leur modèle d'affaires. S'agissant principalement de stratégies basées sur la quête de données clients, elles constituent une menace sur le segment des moyens de payer sans pour autant représenter aujourd'hui un risque sur le modèle bancaire allant de la tenue de compte à la fourniture de solutions de crédit et de placement. Société Générale s'efforce d'innover pour s'adapter et anticiper les nouveaux usages (application bancaire plébiscitée en France, paiement mobile en Afrique, ...). Pour se faire, nous devons attirer les talents, entretenir une culture de l'innovation et se montrer agile en réalisant des partenariats avec des acteurs innovants. Société Générale souhaite collaborer avec les Gafa et l'intégration d'Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay en est l'illustration.

Les monnaies virtuelles sont une alternative particulièrement récente aux monnaies traditionnelles. Le domaine des monnaies virtuelles « wholesale » (échanges entre institutions financières) est à la main des banques centrales avec des expérimentations en cours dans divers pays. Les autres monnaies dites « retail » (échanges entre particuliers et/ou entreprises) se classent en deux catégories : les « monnaies » spéculatives dites « crypto-currencies » (de type Bitcoin, Ether, etc.) et les monnaies d'échange dont la valeur est stable (« stablecoins » privés adossés en 1 : 1 avec un actif stable comme une monnaie fiat, ou les monnaies de Banque Centrale). Ces monnaies, qu'elles soient bancaires ou issues de Gafa, sont soumises à une réglementation qui n'est pas stabilisée. Société Générale travaille les usages possibles de ces monnaies stables, en s'appuyant sur l'expertise déjà développée sur les crypto-actifs, et notamment les titres nativement créés sur une blockchain par Forge, la filiale du Groupe dédiée aux actifs de marché cryptés (émission d'une obligation cryptée payée en euro numérique émis par la Banque de France, et émission d'un titre structuré émis par la BEI).

3) *Toujours sur la question des nouveaux moyens de paiement et monnaies virtuelles, l'établissement rapide et itératif de standards ouverts en concertation avec d'autres banques européennes fait-il partie de votre stratégie ?*

De nombreuses tentatives se développent autour des monnaies digitales, dans le sillage du LIBRA, monnaie digitale que Facebook cherche à imposer. De même, les banques centrales multiplient les expérimentations et les réflexions autour du rôle que pourraient jouer les monnaies digitales de banques centrales, dans des usages dédiés aux investisseurs, mais aussi aux particuliers. Pour autant, à ce jour, aucune monnaie digitale régulée ne s'est imposée. Le développement de ces monnaies pose de nombreuses questions : quel impact leur développement pourrait avoir sur la stabilité des systèmes bancaires et la capacité des banques à jouer leur rôle d'intermédiation ? quels usages non couverts par

les banques pourraient justifier le déploiement d'infrastructures nouvelles, souvent coûteuses et quel cadre réglementaire serait assorti à leur développement ?

Comme elle l'a plusieurs fois indiqué, Société Générale refuse de participer au développement de crypto monnaies non régulées, qui pourraient être utilisées à des fins illicites. Nous conduisons en revanche un certain nombre d'expérimentations autour des monnaies digitales : Société Générale est ainsi un des principaux partenaires bancaires de la Banque de France dans le développement d'une série de tests autour du développement de l'usage des monnaies digitales au bénéfice des banques et des investisseurs (voir réponse à la question 2) ; nous créons au sein de la direction de l'Innovation de la banque une équipe dédiée pour conduire avec nos clients des projets de développements d'usages autour de la monnaie digitale.

Questions des Amis de la Terre France et Reclaim Finance, association loi 1901 (questions envoyées par email en date du 13 mai 2021) :

1. Préciser et renforcer votre politique charbon pour sortir réellement du charbon

Concernant l'exclusion des entreprises qui se développent dans le charbon, nous avons identifié que Société Générale a, après l'adoption de sa politique charbon et jusqu'en janvier 2021, accordé des financements à des entreprises qui portent de nouveaux projets de mines et centrales (notamment Glencore).

- ***Reconnaissez-vous que Glencore devrait être exclue de vos soutiens en application de votre politique dès cette année ?***
- ***Vous engagez-vous, dans un souci de cohérence vis-à-vis de votre politique, à dès ce jour ne pas renouveler vos soutiens à toute entreprise qui n'aurait pas explicitement abandonné ses plans de développement liés au charbon, y compris Glencore ?***

Concernant votre politique d'exclusion des entreprises minières : Vous avez récemment contribué à un prêt d'1 milliard d'euros en faveur de l'énergéticien EPH. Pourtant, le groupe EPH a produit 40 millions de tonnes de charbon l'année dernière, soit 4 fois plus que le plafond de 10 millions de tonnes par an fixé dans votre politique d'exclusion. Selon vous, cette transaction échappe à la politique car le critère d'exclusion de la politique minière s'applique uniquement à une "personne morale opérant ou possédant directement des actifs d'extraction de Charbon thermique". Dit autrement, vous pouvez toujours financer les maisons-mères. A ce rythme, votre politique d'exclusion n'exclut donc plus grand chose étant donné que les grands groupes sont rarement directement aux manettes des centrales et des mines qu'ils détiennent et exploitent le plus souvent via des filiales.

Société Générale pourrait ainsi continuer à financer un géant minier comme Glencore malgré ses 130 millions de tonnes de charbon en 2020 selon la Global Coal Exit List, soit 13 fois plus que le seuil d'exclusion prévu par la politique de la banque. Parmi elles, Prodeco (Colombie), Bulga Coal (Australie), Mount Owen (Australie), etc. La majorité de leurs financements est levée via la maison-mère, Glencore PLC, mais Glencore a aussi plusieurs filiales de financement, notamment Glencore Finance Ltd, Glencore Finance SA and Glencore Funding LLC. Urgewald a mené ce travail d'identification des chaînes de responsabilité dans le secteur du charbon de manière à intégrer à sa Global Coal Exit List que les filiales et maison-mères ayant une responsabilité dans les activités dans le secteur du charbon d'une entreprise.

- ***Pour que votre politique permette réellement d'exclure les géants miniers, vous engagez-vous à appliquer votre politique et seuils d'exclusion aux maison-mères listées sur la Global Coal Exit List et plus seulement aux entités opérant directement ces mines, ?***

Concernant l'exigence de plans de sortie du charbon pour les entreprises : Il est difficile de comprendre la logique derrière l'octroi d'un prêt à EPH en mars 2021 alors que vous vous êtes engagés d'ici fin 2021 au plus tard (dans quelques mois à peine donc), à ne plus fournir ni nouveaux produits, ni nouveaux services financiers à vos clients qui n'ont pas communiqué "un plan de transition cohérent avec les objectifs de sortie du Charbon thermique 2030/2040 de la Société Générale". Etant donné que le "plan" du groupe EPH prévoit d'exploiter une partie de ses actifs charbon en Europe – mines et centrales – (bien) au-delà de 2030, l'entreprise ne devrait plus avoir accès

- **Confirmez-vous que vous ne fournirez plus de nouveaux services financiers à EPH d'ici la fin de l'année si le groupe ne prévoit pas la fermeture de tous ses actifs charbon - centrales ET des mines - d'ici 2030 en Europe ?**
- **Vous engagez-vous à ce que les plans de "transition" exigés de vos clients portent bien sur la fermeture, et non la vente, des actifs charbon des entreprises ?**
- **Confirmez-vous qu'en cas de non-respect de cette exigence, Société Générale cessera cette année toute forme de soutien financier à l'entreprise concernée ?**

2. Cesser tout soutien au développement des hydrocarbures

Vous engager à sortir du charbon ne suffit pas à faire face à l'urgence climatique, c'est sur toutes les énergies fossiles qu'il faut agir. Le Production Gap Report des Nations Unies précise que la production de pétrole et de gaz doit diminuer respectivement de 4 % et 3 % par an d'ici 2030. Face à cette réalité scientifique, il faut dès aujourd'hui cesser d'explorer et d'ouvrir de nouvelles réserves d'énergies fossiles. A fortiori, il faut également arrêter de construire des infrastructures de transport et de transformation qui pousseraient en amont ce développement de nouvelles réserves. De plus, il est urgent de planifier la sortie à terme du pétrole et du gaz. Un recours réaliste aux technologies industrielles et naturelles de capture et stockage du CO2 implique une sortie du pétrole et du gaz au plus tard en 2040 dans les pays européens et de l'OCDE, et au plus tard en 2050 au niveau mondial. Programmer la fermeture progressive et totale des actifs existant, en accompagnant et soutenant les travailleurs et communautés, s'impose.

Malheureusement, au lieu de réduire ses financements aux énergies fossiles, selon les données du rapport Banking on Climate Chaos 2021, Société Générale soutient de plus en plus fortement l'industrie des énergies fossiles, avec 73 milliards US\$ de financements entre 2016 et 2020, dont 19 milliards US\$ sur la seule année 2020. Entre 2016 et 2020, la banque a octroyé près de 32 milliards US\$ aux entreprises les plus actives dans le développement des énergies fossiles. Ici encore, le soutien de Société Générale est en forte augmentation, avec près de 11 milliards US\$ de financements rien que sur l'année 2020.

Société Générale s'est engagée à réduire de 10 % d'ici 2025 son exposition à l'extraction des pétrole et gaz, notamment en sortant de son portefeuille certaines entreprises spécialisées dans la production d'hydrocarbures de schiste. Cet engagement ne vous empêche cependant pas de continuer de soutenir de nouveaux investissements dans les pétrole et gaz incompatibles avec la trajectoire de réduction de la production d'énergies fossiles fixée par les scientifiques (via des soutiens à de nouveaux projets d'énergies fossiles ou aux entreprises qui prévoient ces capex climaticides).

- **Avez-vous prévu de prendre de nouveaux engagements sur le pétrole et le gaz d'ici la fin de l'année 2021 ?**
- **Comptez-vous vous engager à conditionner vos services financiers à l'abandon de nouveaux projets d'exploration et de production pétrolière et gazière par vos clients ?**

3. Publier une stratégie de sortie des pétrole et gaz "non conventionnels"

Il est urgent d'agir sur tous les sous-secteurs des pétrole et gaz non conventionnels, qui concentrent l'intégralité des risques ESG (associés à de lourdes violations des droits humains et à de graves impacts sur la santé, l'environnement et la biodiversité), couplés à de forts risques financiers et économiques. Par ailleurs, la majorité de la croissance prévue des hydrocarbures dans le monde dans les années à venir viendra de ces secteurs : alors qu'il nous reste peu de temps pour agir en profondeur et limiter le réchauffement à 1,5 °C, ces secteurs constituent autant une menace qu'une opportunité d'action efficace.

Cette exigence climatique, sociale et environnementale rejoint une demande politique. En octobre 2020, Bruno Le Maire appelait les acteurs de la place de Paris à se doter de stratégies de sortie des pétrole et gaz non conventionnels. En sortir suppose en priorité de cesser tous services financiers qui iraient au développement de ces secteurs : pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux et pétrole lourds, forages en Arctique et en eaux très profondes, de l'extraction aux infrastructures de transport, export, transformation ou stockage.

Les engagements de Société Générale ne répondent à ce jour ni à l'urgence climatique ni à l'appel du ministre. Les chiffres en disent long sur leur inefficacité. Selon le rapport Banking on Climate Chaos 2021, vous totalisez plus de 17 milliards US\$ de financements aux pétrole et gaz non conventionnels depuis la COP21, dont plus de

7 milliards US\$ rien qu'en 2020. Vos financements ont même augmenté entre 2016 et 2020 dans tous ces sous-secteurs, y compris dans ceux pour lesquels vous affichez une politique sectorielle depuis 2018 (hydrocarbures issus des sables bitumineux et de l'Arctique).

Dans quelques mois se tiendra la COP 26, le sommet climat le plus important depuis la COP21, qui doit rectifier le tir et accélérer la réponse mondiale face à la crise climatique. Société Générale doit arriver à ce grand rendez-vous international avec de nouveaux engagements ambitieux sur les énergies fossiles, et Bruno Le Maire a fixé la priorité politique à laquelle répondre : la sortie des pétrole et gaz non conventionnels.

Allez-vous publier une stratégie de sortie des pétrole et gaz non conventionnels d'ici fin 2021 ? Plus précisément :

- ***Vous engagez-vous à publier une telle stratégie pour tous les secteurs non conventionnels, c'est-à-dire les pétrole et gaz de schiste, issus des sables bitumineux, de forages en Arctique, ou de forages en eaux très profondes ?***
- ***Vous engagez-vous à cesser tout soutien dédié aux projets liés aux pétrole et gaz non conventionnels, sur toute la chaîne de valeur (y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL) ?***
- ***Vous engagez-vous à ce que cette politique couvre les entreprises « expansionnistes » qui développent de nouveaux projets dans les pétrole et gaz non conventionnels ?
Ainsi, vous engagez-vous à conditionner vos soutiens à l'arrêt par vos clients du développement de nouveaux projets dans l'exploration, l'exploitation, le transport, le stockage, la transformation de pétrole et gaz de schiste, issus des sables bitumineux, de forages en Arctique, ou de forages en eaux très profondes ?***
- ***Vous engagez-vous à adopter un calendrier de retrait précis de ces secteurs, garantissant une sortie totale d'ici 2030 ?***

4. Mettre un terme à vos soutiens à l'expansion des pétrole et gaz de schiste

Société Générale joue notamment un rôle important dans le développement du secteur des pétrole et gaz de schiste. Elle a depuis seulement début 2020 financé pour 5,8 milliards de dollars les 30 entreprises qui prévoient le plus d'exploiter ces ressources d'ici 2050. Elle est par ailleurs un soutien clé pour les nouveaux projets d'infrastructures liées à l'expansion des hydrocarbures de schiste : oléoducs, gazoducs, terminaux méthaniers qui visent à permettre la croissance de la production en amont et son acheminement aux quatre coins du monde.

Vous êtes en particulier conseiller financier pour deux projets de terminaux de LNG aux Etats-Unis, Rio Grande LNG et Driftwood LNG. Vous êtes à ce titre en charge d'amener ces projets jusqu'à une décision finale d'investissement, FID prévues pour cette année par les entreprises. Au contraire, vous avez selon nos informations mis fin à un mandat de conseil similaire sur le projet canadien Goldboro LNG, dont la FID est attendue aussi pour 2021.

Soutenir cette expansion et valider ces projets dans les mois à venir entrent en total contradiction avec l'appel du gouvernement français et du ministre de l'Economie et des Finances à sortir notamment des hydrocarbures de schiste. Ce n'est par ailleurs pas l'engagement de Société Générale à arrêter de financer l'extraction de pétrole et gaz onshore aux Etats-Unis s'avère tout à fait insuffisant qui empêchera Société Générale à stopper ces soutiens au développement du secteur : il ne couvre pas tous les services financiers de la banque, et est très loin de couvrir l'intégralité de l'industrie.

- ***Allez-vous publier une stratégie de sortie des pétrole et gaz de schiste d'ici fin 2021 ?***
- ***S'appliquera-t-elle à l'ensemble de vos services financiers ?***
- ***Allez-vous vous cantonner à l'industrie aux Etats-Unis ou allez-vous couvrir l'industrie des pétrole et gaz de schiste au niveau mondiale ?***
- ***Vous engagez-vous à cesser tout soutien dédié aux nouveaux projets liés aux pétrole et gaz de schiste, y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL ?***
- ***Quels critères d'exclusion comptez-vous adopter pour les entreprises actives dans l'exploration et la production de pétrole et gaz de schiste ?***

- **Quels critères d'exclusion comptez-vous adopter pour les entreprises actives dans les infrastructures liées aux pétrole et gaz de schiste (y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL) ?**
- **Vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises actives dans l'upstream et/ou le midstream à l'arrêt de tout nouvel investissement lié aux pétrole et gaz de schiste ?**
- **Avez-vous mis fin à votre mandat de conseil pour le projet Goldboro LNG ?
Pour quelle raison vous êtes-vous retiré du projet ?**
- **Vous engagez-vous à ne pas participer au financement des projets Rio Grande LNG et Driftwood LNG ?**

5. Répondre à l'appel des communautés impactées qui refusent le projet Rio Grande LNG

Société Générale est impliqué dans le projet de terminal d'export LNG de Rio Grande au Texas. Si ce terminal est construit, il affectera directement les communautés locales et les peuples natifs de la Vallée de Rio Grande. Il polluera leur air, fragilisera l'économie locale très dépendante de la pêche et de l'éco-tourisme, et détruirait l'habitat de l'ocelot, une espèce déjà menacée. L'entreprise NextDecade n'a jamais consulté la tribu Carrizo Comecrudo au sujet du projet. En laissant faire, Société Générale viole les droits des peuples natifs de la vallée. En effet, selon le droit international onusien, le consentement libre et informé (FPIC) de la tribu est nécessaire pour que le projet puisse avancer. Le terminal aurait pour mission de liquéfier et exporter du gaz de schiste, alimentant ainsi la croissance du gaz de schiste et a fortiori, la crise climatique. Ce projet n'est pas compatible avec les valeurs et les objectifs de l'accord de Paris. Nous refusons de devenir une terre sacrifiée pour que votre banque et l'entreprise de Gaz Naturel Liquéfié puissent s'enrichir.

- **La Société Générale rencontrera-t-elle la communauté affectée de la vallée Rio Grande et la tribu de Carrizo Comecrudo pour discuter du projet ?**

6. Sanctuariser l'Arctique

Alors que Société Générale a exclu le financement dédié aux projets d'exploration et d'extraction en Arctique en mai 2018, elle figure quand même parmi les 20 banques au monde les plus impliquées dans la région. Selon les données du rapport Banking on Climate Chaos 2021, vos soutiens financiers aux entreprises les plus actives dans l'Arctique représentent plus d'1 milliard de dollars entre 2016 et 2020, et sont en hausse. En tant qu'investisseur, vous détenez près de 2,8 milliards US\$ en actions et obligations. En effet, votre politique ne vous empêche pas actuellement de soutenir les entreprises en Arctique car votre seuil d'exclusion de 50% exonère tous les gros industriels diversifiés comme Total par exemple.

Enfin, la définition de l'Arctique que vous appliquez est partielle : elle permet d'exclure moins de la moitié des projets pétroliers et gaziers recensés dans la zone Arctique définie par l'Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP).

- **Étant donné la fragilité des écosystèmes uniques au monde qu'abrite l'Arctique, vous engagez-vous à protéger la zone en adoptant la définition du Arctic Monitoring and Assessment Programme du Conseil de l'Arctique ?**
- **Vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises à leur retrait total de l'Arctique, que ce soit sur des projets pétroliers ou gaziers ?**

7. Voter contre le plan climat(icide) de Total

En tant que grande banque française et soutien de Total (6ème plus gros prêteur de Total), vous êtes un acteur majeur des orientations prises par la major pétrolière et gazière. Vous êtes amené, en tant qu'actionnaire, à participer à un vote consultatif pour ou contre la stratégie climat de l'entreprise, sur le principe du « Say on Climate ». Ce vote ne doit pas avoir pour but de reconnaître que Total fait des progrès, mais bien d'évaluer la crédibilité de la stratégie climat du groupe à l'aune des impératifs climatiques.

Or en l'état, la stratégie « climat » de Total n'est ni crédible ni compatible avec l'objectif de stabiliser le réchauffement climatique à 1,5 °C, qui exige de réduire rapidement le recours au pétrole et au gaz :

- Total n'a pas prévu de réduire sa capacité de production d'énergies fossiles, mais au contraire d'augmenter de 30 % sa production de gaz d'ici 2030, tout en maintenant ou diminuant très faiblement celle de pétrole.
- En prévoyant de consacrer environ 80 % de ses dépenses d'investissement au pétrole et au gaz en 2030, Total échoue à aligner ses capex avec une trajectoire 1,5 °C.
- Non seulement de nombreux projets de Total sont incompatibles avec le budget carbone disponible dans un scénario 1,5°C ou « well below 2°C », mais ils soulèvent aussi pour certains des risques très lourds pour la biodiversité, les droits humains : c'est le cas du méga-oléoduc EACOP (que vous refusez déjà de soutenir) associé à l'ouverture de puits pétroliers Tilenga dans la région des Grands Lacs, ou encore les cinq projets de forage en Arctique.

L'année dernière, vous avez choisi de voter contre, à travers votre filiale Lyxor, la résolution climat déposée par un groupe d'actionnaires pour pousser Total à changer de cap. Cette année, vous avez l'occasion de ne pas commettre cette même erreur. Encourager un « Say on Climate » annuel tout en votant contre la stratégie climat de Total est l'unique manière responsable d'encourager l'entreprise à réviser à la hausse ses objectifs climatiques. Total étant présent dans plusieurs secteurs pétroliers et gaziers non conventionnels, vous vous mettriez également en condition de répondre favorablement à l'appel de Bruno Le Maire. A l'inverse, un vote de soutien à la stratégie de Total illustrerait le manque de sincérité de vos engagements climatiques.

➤ **Comptez-vous voter contre la stratégie « climat » de Total soumise au vote des actionnaires du groupe en amont de son assemblée générale 2021 ?**

8. Se retirer des développements gaziers au Mozambique

Les Amis de la Terre France alertent depuis 2017 les banques françaises et Société Générale sur les graves impacts des projets d'exploitation et d'exportation gaziers au Nord du Mozambique. Malgré ces alertes, Société Générale a persisté à jouer un rôle clé dans ces développements. Vous êtes notamment conseiller financier et financeur du projet de Total Mozambique LNG, auquel vous avez l'été dernier octroyé des prêts pour 500 millions US\$. À l'inverse, certaines de vos concurrentes (BNP Paribas et Natixis) ont fait le choix avisé de ne pas y participer.

Nous décrivons une situation critique : accaparement de terres, perte d'accès à leurs moyens de subsistance par les habitants, violations des droits humains, actes de violences perpétrés à l'encontre des civils, aggravation du conflit... Elle est aujourd'hui dramatique. Le jour même où Total a annoncé la reprise des travaux sur le site de Mozambique LNG en mars dernier, la ville voisine de Palma a été attaquée par des insurgés armés et organisés. Le siège a duré 10 jours. Depuis ces attentats, des milliers de personnes sont portées disparues ou mortes. Total a évacué ses employés et sous-traitants. Quelques jours plus tard, une partie de la population locale a eu la chance d'être sauvée. Beaucoup d'autres ont connu un destin différent. Aujourd'hui, 20 000 personnes sont aux portes des installations gazières à Quitunda dans le village initialement créé par Total pour relocaliser les populations déplacées par les travaux de construction. Elles sont amassées dans des camps où règnent la faim et la propagation de maladies, mais refusent de retourner à Palma par peur de nouvelles attaques.

La situation actuelle témoigne des profonds manquements au devoir de vigilance des multinationales françaises impliquées, dont Société Générale.

Total a déclaré le 26 avril la "force majeure" sur Mozambique LNG. Avec cette annonce, la major peut prétendre ne plus être responsable du respect des termes de ses contrats, y compris de financement, tout en conservant sa position sur le projet. Des sous-traitants de Total (TechnipFMC et Saipem) ont engagé des entreprises pour retirer les équipements laissés derrière eux après leur départ précipité du site.

Au regard des abus commis contre les populations locales, des graves problèmes sociaux et économiques générés par l'industrie fossile et l'arrivée des entreprises étrangères, et des conséquences climatiques et environnementales des projets gaziers, ceux-ci doivent désormais être abandonnés. Total et les entreprises impliquées doivent par ailleurs prendre leurs responsabilités et fournir des réparations justes et équitables aux personnes qui ont déjà été impactées.

- ***Vous engagez-vous à exiger de Total l'indemnisation équitable des communautés à la hauteur des pertes subies et de la situation humanitaire actuelle, ainsi que la restauration des terres ?***
- ***Vous engagez-vous à exiger de Total de ne pas se soustraire à ses obligations de payer ses sous-traitants, mais de leur verser l'intégralité du montant prévu dans leurs contrats ?***
- ***Comptez-vous maintenir vos financements et votre mandat de conseil au projet Mozambique LNG ?***
- ***Quels contrats sont à votre connaissance concernés par la force majeure ?***
- ***Que signifie la déclaration de force majeure pour les banques impliquées dans le financement du Mozambique LNG et donc pour Société Générale ? Que signifierait le non-redémarrage de Mozambique LNG pour les banques commerciales et agences de crédit à l'exportation impliquées ?***
- ***Dans quelles conditions les financeurs pourraient-ils légalement se retirer du contrat de financement du projet Mozambique LNG ?***
- ***Société Générale a-t-elle connaissance de propositions alternatives de Total pour la poursuite du projet Mozambique LNG (déplacement des unités de liquéfaction en offshore par exemple) ?***
- ***Dans quelles conditions une reprise du projet serait-elle acceptable pour Société Générale ?***
- ***Vous engagez-vous à ne soutenir aucun nouveau projet de développement gazier au Mozambique ?***
- ***Avez-vous été approché pour le financement du projet Rovuma LNG d'Exxon Mobil ? Et vous engagez-vous à ne pas le soutenir ?***

9. Adopter une politique d'exclusion sur la déforestation liée au soja importée

Si la déforestation tropicale était un pays, ce serait le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde, juste après la Chine et les États-Unis. Malheureusement, malgré leurs engagements climatiques et malgré les rapports alertant sur la situation, les institutions financières comme Société Générale sont encore absentes sur le sujet. Pire, elles se rendent complices en laissant faire la déforestation liée aux cultures du soja en Amérique du sud pour nourrir le bétail en Europe et en Amérique du Nord. C'est notamment le cas au Cerrado: face à l'explosion de la demande en soja, c'est aujourd'hui l'un des écosystèmes les plus menacés de la planète. 50 % de sa superficie initiale a déjà été détruite. Sa disparition serait un désastre pour le climat et la biodiversité alors qu'il stocke l'équivalent de 13,7 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) et abrite 5 % de la biodiversité mondiale.

La destruction du Cerrado n'est pas une fatalité, à condition d'imposer l'adoption et de la mise en place de mesures "zéro déforestation" par les négociants tels que ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus, qui, à eux seuls, sont responsables de 56 % de l'exportation de soja au niveau international. Entre 2016 et 2019, vous leur avez accordé près de 2 milliards de dollars de financements.

En 2020, vous aviez annoncé une révision de vos politiques sectorielles en lien avec l'agriculture et la déforestation. La politique n'a toujours pas été publiée et le groupe n'a pris aucun engagement concret pour lutter contre la déforestation liée au soja importé - comme par exemple, suspendre tous services financiers aux négociants qui n'auraient pas révisé les contrats qui les lient aux producteurs de soja, pour stipuler explicitement que tout soja issu de terres déboisées ou converties à partir d'écosystèmes naturels après le 1^{er} janvier 2020 ne sera plus accepté et intégré dans les chaînes d'approvisionnement.

Pendant ce temps, le Cerrado continue de brûler. Il est urgent que Société Générale revoie sa copie.

- ***Quand prévoyez-vous d'annoncer une politique d'exclusion pour les entreprises liées au négoce mondial du soja qui ne s'engagent pas sur un objectif zéro déforestation avant les sommets biodiversité de cette année 2021 ?***

10. Cesser tous soutiens aux forages pétroliers en Amazonie

L'expansion de la production pétrolière menace directement des millions d'hectares de l'écosystème Amazonien, les modes de vie, les droits et les cultures de communautés autochtones. A ces menaces existentielles, se rajoutent les marées noires en Equateur, au Pérou et ailleurs qui laissent des dégâts irréparables. A tout point de vue, l'extraction du pétrole en Amazonie est destructrice et doit cesser.

Malheureusement, les politiques sectorielles de Société Générale sur la biodiversité, les forêts ou le pétrole et le gaz ne contiennent aucuns critères d'exclusion liés aux pertes de biodiversité ou la déforestation. Les quelques mesures mises en place sont difficilement applicables.

En 2020, un [rapport de Stand Earth et Amazon Watch](#) révélait que Société Générale fait partie des banques soutenant l'extraction pétrolière au cœur de l'Amazonie. Ceux-ci étaient 5 fois plus élevés en 2020 que les cinq années passées et contribuent à financer le pétrole exporté de l'Equateur par le groupe Gunvor, soupçonné de corruption et moteur de l'expansion pétrolière dans le parc national de Yasuni. Alors que plusieurs banques dont BNP Paribas ont annoncé début 2021 cesser leurs soutiens à la production de pétrole en Amazonie, Société Générale ne s'est toujours pas engagée à faire de même.

- ***Au regard de ses impacts désastreux sur la déforestation et les populations locales, vous engagez-vous à ne plus soutenir l'extraction pétrolière en Amazonie ?***
- ***Si oui, vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises directement impliquées dans ces forages pétroliers mais aussi aux entreprises qui achètent du pétrole amazonien ?***
- ***Plus généralement, pouvez-vous vous engager à adopter des critères visant à lutter contre la déforestation et à protéger la biodiversité dans votre politique sectorielle pétrole et gaz ?***

Réponse du Conseil d'administration

En avril 2021, en cohérence avec notre raison d'être, Société Générale a renforcé sa position de leader de la transition énergétique en rejoignant en tant que membre fondateur la Net-Zero Banking Alliance.

Nous sommes convaincus du rôle moteur des banques et du pouvoir des coalitions pour avoir plus d'impact et faire des progrès significatifs.

En rejoignant la Net-Zero Banking Alliance, Société Générale s'engage à :

- **Piloter proactivement ses portefeuilles de financement en alignement avec des trajectoires visant à la neutralité carbone globale d'ici 2050** en cohérence avec une limitation du réchauffement climatique ambitieuse de 1,5°C d'ici 2100 :
 - Société Générale est déjà engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'alignement progressif de l'ensemble de ses portefeuilles dans le respect des objectifs des Accords de Paris. Avec ce nouvel engagement, la banque va accélérer ses efforts.
- **Traiter en priorité les portefeuilles les plus émetteurs et définir des objectifs d'alignement intermédiaires pour 2030 :**
 - Société Générale a déjà commencé à se fixer des objectifs précis d'alignement de chacun de ses portefeuilles en priorisant les secteurs les plus carbonés.
 - Le Groupe mène depuis 2011 une politique de **désengagement progressif du secteur du charbon** : un objectif de réduction à zéro de son exposition au secteur du charbon thermique, au plus tard en 2030 pour les entreprises détenant des actifs charbon dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et 2040 ailleurs.
 - Société Générale a été une des premières banques mondiales à annoncer un objectif concret et mesurable de **réduction de son portefeuille lié à l'extraction du pétrole et gaz** (baisse de 10% d'ici 2025).
 - Le Groupe va renforcer ses objectifs pour refléter son nouvel engagement Net Zero.
- En parallèle des travaux d'alignement, Société Générale entend jouer un rôle moteur dans la transition énergétique :
 - Fin T1 2021, Société Générale avait déjà atteint 80% de son objectif de contribuer à lever 120 Mds€ sur la période 2019 -2023
 - Société Générale est pionnier et leader dans le secteur des énergies renouvelables :
 - N°1 mondial en conseil et **N°2 mondial dans le financement des énergies renouvelables** (IJGlobal).

1. Préciser et renforcer votre politique charbon pour sortir réellement du charbon

Reconnaissez-vous que Glencore devrait être exclue de vos soutiens en application de votre politique dès cette année ?

Vous engagez-vous, dans un souci de cohérence vis-à-vis de votre politique, à dès ce jour ne pas renouveler vos soutiens à toute entreprise qui n'aurait pas explicitement abandonné ses plans de développement liés au charbon, y compris Glencore ?

Pour que votre politique permette réellement d'exclure les géants miniers, vous engagez-vous à appliquer votre politique et seuils d'exclusion aux maison-mères listées sur la Global Coal Exit List et plus seulement aux entités opérant directement ces mines, ?

Confirmez-vous que vous ne fournirez plus de nouveaux services financiers à EPH d'ici la fin de l'année si le groupe ne prévoit pas la fermeture de tous ses actifs charbon - centrales ET des mines - d'ici 2030 en Europe ? Vous engagez-vous à ce que les plans de "transition" exigés de vos clients portent bien sur la fermeture, et non la vente, des actifs charbon des entreprises ?

Confirmez-vous qu'en cas de non-respect de cette exigence, Société Générale cessera cette année toute forme de soutien financier à l'entreprise concernée ?

Société Générale mène depuis 2011 une politique de **désengagement progressif du secteur du charbon** : un objectif de réduction à zéro de son exposition au secteur du charbon thermique, au plus tard en 2030 pour les entreprises détenant des actifs charbon dans les pays de l'UE et de l'OCDE, et 2040 ailleurs.

Société Générale a publié en juillet 2020 une politique Charbon thermique qui explicite les critères d'exclusion appliqués par le Groupe et intègre un échéancier d'applicabilité des différents critères.

<https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2020-10/politique-sectorielle-charbon-thermique.pdf>

Nous avons échangé avec l'ensemble de nos clients concernés par la politique. Certains des critères sont applicables à partir de fin 2021 au plus tard, sachant que Société Générale poursuit pendant cette période le dialogue avec les clients concernés.

Concernant EPH, la transaction qui a été réalisée en avril dernier intègre une clause précisant que les fonds ne seront pas utilisés pour des activités ayant trait au charbon thermique. Le Groupe ne commentera pas davantage les cas particuliers de clients.

2. Cesser tout soutien au développement des hydrocarbures

Avez-vous prévu de prendre de nouveaux engagements sur le pétrole et le gaz d'ici la fin de l'année 2021 ?

Comptez-vous vous engager à conditionner vos services financiers à l'abandon de nouveaux projets d'exploration et de production pétrolière et gazière par vos clients ?

Dans le cadre du pilotage des portefeuilles de financement en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris, Société Générale est une des seules banques à avoir publié dès l'an dernier un indicateur de suivi de l'exposition au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz, assorti d'un objectif de réduction de 10% d'ici à 2025 (plus contraignant que le scénario SDS 2020 de l'AIE). D'autres objectifs seront fixés en lien avec l'engagement Net Zéro 2050 qui a été pris récemment par le Groupe.

Une mise à jour de la politique Pétrole et Gaz du Groupe est prévue en 2021.

3. Publier une stratégie de sortie des pétrole et gaz "non conventionnels"

Vous engagez-vous à publier une telle stratégie pour tous les secteurs non conventionnels, c'est-à-dire les pétrole et gaz de schiste, issus des sables bitumineux, de forages en Arctique, ou de forages en eaux très profondes ?

Vous engagez-vous à cesser tout soutien dédié aux projets liés aux pétrole et gaz non conventionnels, sur toute la chaîne de valeur (y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL) ?

Vous engagez-vous à ce que cette politique couvre les entreprises « expansionnistes » qui développent de nouveaux projets dans les pétrole et gaz non conventionnels ?

Ainsi, vous engagez-vous à conditionner vos soutiens à l'arrêt par vos clients du développement de nouveaux projets dans l'exploration, l'exploitation, le transport, le stockage, la transformation de pétrole et gaz de schiste, issus des sables bitumineux, de forages en Arctique, ou de forages en eaux très profondes ?

Vous engagez-vous à adopter un calendrier de retrait précis de ces secteurs, garantissant une sortie totale d'ici 2030 ?

La politique pétrole et gaz actuelle du Groupe intègre une exclusion des produits et services dédiés à l'extraction des sables bitumineux et du pétrole en Arctique, et des infrastructures de transport et de stockage associées. Elle exclut également les entreprises majoritairement actives dans ce secteur ou dont les réserves sont en majeure partie constituées de sables bitumineux et/ou de pétrole en Arctique.

Concernant le pétrole et gaz de schiste, voir question suivante.

https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2020-10/politique_sectorielle_petrole_et_gaz.pdf

Une mise à jour de la politique Pétrole et Gaz du Groupe est prévue en 2021.

4. Mettre un terme à vos soutiens à l'expansion des pétrole et gaz de schiste

Allez-vous publier une stratégie de sortie des pétrole et gaz de schiste d'ici fin 2021 ?

S'appliquera-t-elle à l'ensemble de vos services financiers ?

Allez-vous vous cantonner à l'industrie aux Etats-Unis ou allez-vous couvrir l'industrie des pétrole et gaz de schiste au niveau mondiale ?

Vous engagez-vous à cesser tout soutien dédié aux nouveaux projets liés aux pétrole et gaz de schiste, y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL ?

Quels critères d'exclusion comptez-vous adopter pour les entreprises actives dans l'exploration et la production de pétrole et gaz de schiste ?

Quels critères d'exclusion comptez-vous adopter pour les entreprises actives dans les infrastructures liées aux pétrole et gaz de schiste (y compris aux nouveaux gazoducs, oléoducs et terminaux de GNL) ?

Vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises actives dans l'upstream et/ou le midstream à l'arrêt de tout nouvel investissement lié aux pétrole et gaz de schiste ?

Avez-vous mis fin à votre mandat de conseil pour le projet Goldboro LNG ?

Pour quelle raison vous êtes-vous retiré du projet ?

Vous engagez-vous à ne pas participer au financement des projets Rio Grande LNG et Driftwood LNG ?

En 2020, Société Générale a pris l'engagement concret et mesurable de réduire son portefeuille lié aux activités d'extraction de pétrole et gaz de 10% d'ici à 2025.

Dans le cadre de cet engagement, Société Générale a également annoncé la fin de ses activités de Reserve Based Lending (prêts garantis par les réserves) pour les gaz et pétrole de schiste terrestres aux Etats Unis. Ce portefeuille a déjà été réduit de 25% entre 2019 et 2020 et nous nous attendons à ce qu'il soit ramené à zéro d'ici fin 2023.

De plus :

Société Générale ne fournira plus de produits ou services financiers à toute entreprise tirant plus d'un seuil de ses revenus d'activités d'extraction de gaz et pétrole de schistes terrestres.

Après finalisation des projets pour lesquels Société Générale est actuellement mandaté, le Groupe va cesser de fournir des produits et services dédiés aux nouveaux projets (greenfield) :

- d'extraction de gaz et pétrole de schiste terrestres
- de production ou d'exportation de LNG (gaz naturel liquéfié) en Amérique du Nord

Le Groupe n'est pas impliqué dans les projets Québec LNG¹ et Goldboro.

Les projets sur lesquels Société Générale est mandatée en tant que Conseiller financier visent au respect de la politique pétrole et gaz actuelle du Groupe ainsi que des principes de l'Equateur.

¹ Le Groupe souhaite apporter une clarification sur le fait que, bien qu'il ne soit plus conseil financier de GNL Québec car sa lettre de mission a expiré en 2019, le Groupe a continué à effectuer des travaux et à répondre à des demandes de GNL Québec concernant le projet Energie Saguenay jusqu'en 2021. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le Groupe souhaite, par ailleurs, souligner les efforts de GNL Québec pour limiter l'empreinte carbone du projet.

5. Répondre à l'appel des communautés impactées qui refusent le projet Rio Grande LNG

La Société Générale rencontrera-t-elle la communauté affectée de la vallée Rio Grande et la tribu de Carrizo Comecrudo pour discuter du projet?

Nous avons déjà eu l'opportunité de rencontrer les représentants de communautés locales et de la tribu de Carrizo Comecrudo. Le projet Rio Grande est mené dans l'optique d'une conformité avec les Principes de l'Equateur et la politique Pétrole et gaz actuelle du Groupe.

6. Sanctuariser l'Arctique

Étant donné la fragilité des écosystèmes uniques au monde qu'abrite l'Arctique, vous engagez-vous à protéger la zone en adoptant la définition du Arctic Monitoring et Assessment Programme du Conseil de l'Arctique ?

Vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises à leur retrait total de l'Arctique, que ce soit sur des projets pétroliers ou gazières ?

La politique pétrole et gaz actuelle du Groupe intègre une exclusion des produits et services dédiés à l'extraction du pétrole en Arctique, et des infrastructures de transport et de stockage associées. Elle exclut également les entreprises majoritairement actives dans ce secteur ou dont les réserves sont en majeure partie constituées de pétrole en Arctique.

https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2020-10/politique_sectorielle_petrole_et_gaz.pdf

7. Voter contre le plan climat(icide) de Total

Comptez-vous voter contre la stratégie « climat » de Total soumise au vote des actionnaires du groupe en amont de son assemblée générale 2021 ?

Nous n'avons pas de commentaire particulier sur ce point.

8. Se retirer des développements gazières au Mozambique

Vous engagez-vous à exiger de Total l'indemnisation équitable des communautés à la hauteur des pertes subies et de la situation humanitaire actuelle, ainsi que la restauration des terres ?

Vous engagez-vous à exiger de Total de ne pas se soustraire à ses obligations de payer ses sous-traitants, mais de leur verser l'intégralité du montant prévu dans leurs contrats ?

Comptez-vous maintenir vos financements et votre mandat de conseil au projet Mozambique LNG ?

Quels contrats sont à votre connaissance concernés par la force majeure ?

Que signifie la déclaration de force majeure pour les banques impliquées dans le financement du Mozambique LNG et donc pour Société Générale ? Que signifierait le non-redémarrage de Mozambique LNG pour les banques commerciales et agences de crédit à l'exportation impliquées ?

Dans quelles conditions les financeurs pourraient-ils légalement se retirer du contrat de financement du projet Mozambique LNG ?

Société Générale a-t-elle connaissance de propositions alternatives de Total pour la poursuite du projet Mozambique LNG (déplacement des unités de liquéfaction en offshore par exemple) ?

Dans quelles conditions une reprise du projet serait-elle acceptable pour Société Générale ?

Vous engagez-vous à ne soutenir aucun nouveau projet de développement gazier au Mozambique ?

Avez-vous été approché pour le financement du projet Rovuma LNG d'Exxon Mobil ? Et vous engagez-vous à ne pas le soutenir ?

Le projet Mozambique LNG est en suspens. La situation est suivie de près avec notre client suite aux attaques terroristes qui ont touché la province de Cabo Delgado dans laquelle se situe le projet le 24 mars 2021. Le projet Mozambique LNG n'a pas été attaqué directement mais l'évolution de la situation sécuritaire a conduit l'opérateur à évacuer l'ensemble du personnel le 2 avril.

Les activités sur site ne reprendront que lorsque la situation sécuritaire sera restaurée et stabilisée.

9. Adopter une politique d'exclusion sur la déforestation liée au soja importée

Pendant ce temps, le Cerrado continue de brûler. Il est urgent que Société Générale revise sa copie.

Quand prévoyez-vous d'annoncer une politique d'exclusion pour les entreprises liées au négoce mondial du soja qui ne s'engagent pas sur un objectif zéro déforestation avant les sommets biodiversité de cette année 2021?

Le Groupe dispose d'une politique biodiversité depuis plusieurs années. Elle est actuellement en cours de révision pour entre autres mieux l'articuler avec les autres politiques sectorielles.

En particulier, nous travaillons en ce moment à une mise à jour de notre politique Agriculture. La question de la préservation de la biodiversité et de la déforestation y sera abordée.

10. Cesser tous soutiens aux forages pétroliers en Amazonie

Au regard de ses impacts désastreux sur la déforestation et les populations locales, vous engagez-vous à ne plus soutenir l'extraction pétrolière en Amazonie?

Si oui, vous engagez-vous à conditionner vos soutiens aux entreprises directement impliquées dans ces forages pétroliers mais aussi aux entreprises qui achètent du pétrole amazonien?

Plus généralement, pouvez-vous vous engager à adopter des critères visant à lutter contre la déforestation et à protéger la biodiversité dans votre politique sectorielle pétrole et gaz?

Les politiques Pétrole et gaz et Biodiversité intègrent des critères d'exclusions et d'évaluations associées aux impacts potentiels sur les zones à forte biodiversité.